



PRÉFECTURE DE LA REGION AQUITAINE  
PREFECTURE DE LA GIRONDE



# Recueil des Actes Administratifs

Le texte intégral, les annexes ou tableaux non inclus des actes insérés dans le présent recueil peuvent être consultés et obtenus, sur demande, auprès des directions ou mairies dont ils émanent.  
Il est important d'en noter les références précises (objet, date et service émetteur)

Extrait de la circulaire du ministre de l'Intérieur du 15 juin 1989 :

*"L'insertion d'un texte administratif au recueil par voie d'extraits selon la théorie dite "des mentions essentielles" élaborée par le juge administratif peut être adoptée ..."*

**Spécial n° 09 - du 22 au 24 avril 2008**

ISSN 1253-7292

# Recueil des Actes Administratifs

Spécial N° 09 - du 22 au 24 avril 2008

## Sommaire



<b>AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES .....</b>	<b>3</b>
Avis - 2008-04-0100 - Procès-verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du Département de la Gironde pour le Collège Infirmiers exerçant à titre libéral - Election du 24 avril 2008 - 24/04/2008.....	3
<b>CONCOURS .....</b>	<b>7</b>
Avis - 2008-04-0104 - Recrutement de 9 adjoints administratifs en contrat PACTE (contrat de droit public en alternance) pour l'Académie de Bordeaux - 22/04/2008.....	7
Avis - 2008-04-0102 - Concours externe sur titres pour le recrutement d'une sage-femme au Centre Hospitalier de Pau - 24/04/2008.....	8
Avis - 2008-04-0103 - Concours sur titres pour le recrutement d'un masseur kinésithérapeute au Centre Hospitalier de Pau - 24/04/2008.....	8
Avis - 2008-04-0101 - Concours externe sur titres de puéricultrice au Centre Hospitalier de Pau - 24/04/2008.....	9
<b>DELEGATIONS DE SIGNATURE - Services Déconcentrés.....</b>	<b>10</b>
Arrêté - 2008-04-0099 - Subdélégations de signature de M. Michel DUVETTE, directeur départemental de l'équipement - 22/04/2008.....	10



**MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**DDASS du : Département de la GIRONDE**

**Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du  
Département de la GIRONDE pour le Collège Infirmiers exerçant à titre libéral  
Election du 24 avril 2008**

Le 24 avril 2008 à 13h00, l'assemblée générale des électeurs s'est réunie pour élire son président et ses deux assesseurs.

Président : MME Marie-Laure GUILLET (Electrice)  
Assesseur : M Daniel BOISSEAU (Directeur Adjoint DDASS)  
Assesseur : MME Berthe TORRES-CARON (SA DDASS)

A 13h35 la séance a été déclarée close par le Président du bureau :

**Collège : Infirmiers exerçant à titre libéral**

Nombre d'électeurs inscrits : 2216      Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8  
Nombre de votants : 441      Nombre de bulletins exprimés : 433  
Nombre de sièges Titulaires à pouvoir : 7      Nombre de sièges Suppléants à pouvoir : 7

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
YANNICK AUDIBERT	02/08/1970	301	ELU(E)	
FABIENNE RITTIMANN	03/04/1965	299	ELU(E)	
FRANCOISE DESCLAUX	05/04/1953	290	ELU(E)	
SEBASTIEN BOISARD	13/02/1975	287	ELU(E)	
JEAN MARC BERNOUS	02/09/1950	283	ELU(E)	
MARIE CLAUDE LASSERRE née BELLOC	02/04/1950	281	ELU(E)	
RICHARD LATRY	01/03/1951	279	ELU(E)	
MARTINE ROMANI née GARCIAT	11/06/1951	268		ELU(E)
MURIEL PETIT-MALENON née PETIT	13/08/1964	253		ELU(E)
CHRISTELLE PAULIN	30/06/1975	238		ELU(E)
PASCALE PERDON	29/11/1968	223		ELU(E)
SABINE PEYRUCHAUD	06/03/1977	218		ELU(E)
CAROLINE CERRA ESTRADA née TRAVERT	24/10/1972	209		ELU(E)
JEAN LUC CLEMENT	02/12/1960	207		ELU(E)
OLIVIER MANIBOD	20/02/1980	201		
YANNICK GIRAUDEL	16/04/1973	191		

**MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**DDASS du : Département de la GIRONDE**

**Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du  
Département de la GIRONDE pour le Collège Infirmiers exerçant à titre libéral  
Election du 24 avril 2008**

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
ALAIN DULOU	02/08/1952	167		

**Signatures (Président et Assesseurs) :**

**Pièces à annexer au Procès-Verbal :** Listes définitives d'émargement du Collège  
Réclamations ou décisions éventuellement prises pendant les opérations de dépouillement

## MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDASS du : Département de la GIRONDE

### Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du Département de la GIRONDE pour le Collège Infirmiers relevant des salariés du secteur privé Election du 24 avril 2008

Le 24 avril 2008 à 13h00 l'assemblée générale des électeurs s'est réunie pour élire son président et ses deux assesseurs.

Président : MME Marie-Laure GUILLET (Electrice)  
Assesseur : M Daniel BOISSEAU (Directeur-Adjoint DDASS)  
Assesseur : MME BERTHE TORRES-CARON (SA DDASS)

A 13h35 la séance a été déclarée close par le Président du bureau :

#### Collège : Infirmiers relevant des salariés du secteur privé

Nombre d'électeurs inscrits : 2908      Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9  
Nombre de votants : 415      Nombre de bulletins exprimés : 406  
Nombre de sièges Titulaires à pouvoir : 10      Nombre de sièges Suppléants à pouvoir : 10

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
CLAIRE PRIN LOMBARDO	20/01/1952	274	ELU(E)	
CYRIL DUFOURCQ	15/05/1973	252	ELU(E)	
HELEN SIRVENTON	01/07/1976	250	ELU(E)	
SANDRINE LACROIX	04/03/1971	248	ELU(E)	
MARTINE ETIENNE née MORA	11/11/1952	246	ELU(E)	
KARIM CHEVRIER	24/06/1978	243	ELU(E)	
MARIE MAITE CARRILLO née LARRE	14/01/1951	242	ELU(E)	
MARIE KATEB VIGUIER née KATEB	14/06/1963	241	ELU(E)	
FRANCOIS REGIS BERGER	26/06/1963	239	ELU(E)	
MARIE France BOUYSSOU née DELGOULET	09/11/1949	238	ELU(E)	
FRANCOIS MORIGNY	27/03/1960	222		ELU(E)
FRANCOISE BOUTON née JOUBERT	26/06/1959	210		ELU(E)
ISABELLE BRULFER MIGNOT née BRULFER	17/02/1962	199		ELU(E)
MARC LEVESQUE	21/02/1963	188		ELU(E)
OLIVIER LAFON	24/04/1974	179		ELU(E)
CATHERINE BERTRAND née BOUFFARD	02/01/1958	177		ELU(E)

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDASS du : Département de la GIRONDE

Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du  
Département de la GIRONDE pour le Collège Infirmiers relevant des salariés du secteur privé  
Election du 24 avril 2008

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
DANIELE BONNENFANT	10/07/1955	175		ELU(E)
JEAN MICHEL COSTARAMOUNE	15/11/1957	175		ELU(E)
ANNICK DELPECH	19/08/1964	175		ELU(E)

**Signatures (Président et Assesseurs) :**

**Pièces à annexer au Procès-Verbal :** Listes définitives d'émargement du Collège  
Réclamations ou décisions éventuellement prises pendant les opérations de dépouillement

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Dans le cadre de l'ordonnance 2205-901 du 02 août 2005,

**L'académie de Bordeaux recrute :**

**9 adjoints administratifs en Gironde**

**En contrat PACTE** (contrat de droit public en alternance)

(Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat)

(Arrêtés du 20 mars 2008 – Journal officiel du 06 avril 2008)

**1-CONDITIONS POUR CANDIDATER :**

- **Les candidats doivent remplir les conditions fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires (loi n° 836-634 du 13 juillet 1983 modifiée – articles 5 et 5 bis)**
- **Le pacte est accessible aux jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue et ceux dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique, ou professionnelle, soit les niveaux VI, V bis ou V.**
- L'agent recruté suit pendant son contrat une formation (au moins 20 % de la durée du contrat) en vue d'acquérir une qualification ou, le cas échéant, un titre à finalité professionnelle ou un diplôme qui lui permettra, s'il a été déclaré apte professionnellement par une commission de titularisation, d'être titularisé après avis de la commission administrative paritaire académique du corps concerné.

**2-PROCEDURE D'INSCRIPTION :**

- **Les candidats doivent retirer la fiche de renseignements** auprès de l'agence locale de l'agence nationale pour l'emploi (ANPE) du département de la Gironde (fiche également disponible sur le site internet de l'académie).
- **Les candidats doivent déposer leur candidature**, accompagnée d'un descriptif de leur parcours antérieur de formation et, le cas échéant, de leur expérience, ainsi que la fiche de renseignements, auprès de l'agence locale de l'ANPE de TALENCE, équipe 2 **avant le 25 mai 2008** .
- La sélection préalable des candidats régulièrement inscrits est confiée à une commission de sélection, dont les membres **sont** nommés par le recteur de l'académie de Bordeaux. Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionne ceux dont elle a retenu la candidature. La commission se prononce en prenant notamment en compte la motivation et la capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

**3-INFORMATION :**

- Pour tout **renseignement** s'adresser aux agences locales de l'ANPE de la Gironde
- Adjoint **administratif** offre n° 320054V
- Vous pouvez consulter la brochure d'adjoint administratif, et toute information utile sur le site Internet du ministère de l'**éducation** nationale, rubrique « concours, emplois et carrières » puis « les métiers de l'éducation » :  
<http://www.education.gouv.fr>
- Les textes **officiels** sont disponibles sur le site Internet de la fonction publique, rubrique PACTE :  
<http://www.fonction-publique.gouv.fr>

le 22 avril 2008

Madame MAGUIRE Nathalie  
Chef de Bureau – DEC 42008-04-24



Avis du 24.04.2008

---

*CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SAGE-FEMME AU CENTRE  
HOSPITALIER DE PAU*

---

Un poste de sage-femme est à pourvoir par concours sur titres au Centre Hospitalier de PAU.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions prévues aux articles 5 et 5 bis de la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, âgées de quarante cinq ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et possédant l'un des diplômes ou titres figurant à l'article L 4151.5 du code de la santé publique ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage femmes en application des dispositions des articles L 4111.2 et 3 du code de la santé publique.

La limite d'âge mentionnée ci-dessus est supprimée ou reculée, conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.

Les demandes de candidature devront être adressées dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au recueil des actes administratifs et des informations du département des Pyrénées-Atlantiques, à **Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Général de PAU - 4, Boulevard Hauterive 64046 PAU Université CEDEX**, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier.



Avis du 24.04.2008

---

*CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE AU CENTRE  
HOSPITALIER DE PAU*

---

Un concours sur titres de masseur kinésithérapeute est organisé par le Centre Hospitalier de Pau, afin de pourvoir un poste.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions prévues aux articles 5 et 5 bis de la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, âgées de quarante cinq ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et titulaire du diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute ou d'une des autorisations d'exercer mentionnées aux articles L. 4321-4 à L. 4321-6 du code de la santé publique.

La limite d'âge mentionnée ci-dessus est supprimée ou reculée, conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.

Les demandes de candidature devront être adressées dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au recueil des actes administratifs et des informations du département des Pyrénées-Atlantiques, à **Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Pau 4 Boulevard Hauterive 64046 Pau Cedex**, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier.





**Avis du 24.04.2008**

---

*CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE PUÉRICULTRICE AU CENTRE HOSPITALIER DE PAU*

---

Un poste de puéricultrice est à pourvoir par concours sur titres au Centre Hospitalier de PAU.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions prévues aux articles 5 et 5 bis de la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, âgées de 45 ans au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours (limite d'âge reculée conformément aux dispositions en vigueur), titulaires du diplôme d'Etat de puéricultrice.

Le dossier complet de candidature composé des pièces ci-dessous indiquées, doit être adressé à **Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Pau, 4 boulevard Hauterive 64046 Pau Cedex**, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au recueil des actes administratifs et des informations du Département des Pyrénées-Atlantiques.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction Départementale  
de l'Équipement de la Gironde*

, le 22 avril 2008

**ARRÊTÉ, pris au nom du Préfet, portant subdélégation de signature  
de M. Michel DUVETTE, directeur départemental de l'équipement**

Vu le décret du 30 juin 2005, nommant M. Francis IDRAC, préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense sud-ouest, préfet de la Gironde;

VU l'arrêté ministériel du 26 avril 2007, nommant M. Michel DUVETTE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur départemental de l'équipement de la Gironde,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, notamment les articles 43 et 44 modifiés par le décret n°2008-158 du 22 février 2008,

VU le décret n°2008-158 du 22 février 2008, relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie,

VU l'arrêté de délégation de signature de M. Michel DUVETTE, directeur départemental de l'équipement, en date du 22 avril 2008,

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence de M. Michel DUVETTE, directeur départemental de l'équipement, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée par Mme Marie-Luce BOUSSETON, ingénieure en chef des ponts et chaussées, directrice déléguée départementale, et par M. Jérôme GOZE, architecte et urbaniste de l'Etat en chef, adjoint au directeur départemental de l'équipement de la Gironde.

**ARTICLE 2 -** Dans le cadre de leurs attributions respectives, délégation est également donnée à :

- Mme BILLET-YDIER Fabienne, administratrice civile, secrétaire générale,
- Mme CASSAGNE Danielle, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargée du service transports sécurité et risques,
- M. COMMENGE Christophe, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, secrétaire général adjoint,
- M. GRALL Philippe, ingénieur des ponts et chaussées, chargé du service de l'habitat, de la ville et des quartiers,
- M. GILLON Joël, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé du service urbanisme aménagement et développement local,
- M. GUEGAN Gérard, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé de la Division Gironde Intérieure,
- Mme CONTAMINE Carole, ingénieure des ponts et chaussées, chargée de la Division de l'Aire Bordelaise,
- Mme MAGNE Josette, attachée principale d'administration de l'équipement, Chef de Cabinet,
- Mme MARMOTTAN Claudine, attachée principale d'administration de l'équipement, adjointe au chef du service de l'habitat, de la ville et des quartiers,
- M. OYARZABAL Jean, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé du service maritime et de l'eau,
- M. PAINCHAULT Frédéric, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé de la Division Littorale,
- M. SCHWOB Pierre, ingénieur des ponts et chaussées, chargé du service de maîtrise d'ouvrage immobilière.

**ARTICLE 3** - Délégation de signature, dans le cadre de leurs attributions respectives, est également donnée à :

- M. GARDERE Michel, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de l'unité maîtrise ouvrage immobilière 1,
  - M. GUILLAUME Christian, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de l'unité maîtrise ouvrage immobilière 2,
  - M. ROBERT Luc, technicien supérieur principal de l'équipement, chargé de l'unité techniques et règles de construction,
- M. BENOIST Christian, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de la subdivision territoriale du Libournais,
  - Mme LEMIERE Annie, technicien supérieur en chef de l'équipement, subdivision territoriale du Libournais,
  - M. GABACH Guillaume, technicien supérieur principal de l'équipement chargé de la subdivision territoriale du Médoc,
  - Mme ARNOULD Corinne, technicien supérieur de l'équipement, subdivision territoriale du Médoc,
  - M. JEANNEAU Franckie, technicien supérieur en chef de l'équipement, chargé de la subdivision territoriale de l'Aire Bordelaise,
  - M. ARANDA Alain, secrétaire administratif, subdivision territoriale de l'Aire Bordelaise,
  - M. DOSPITAL Hervé, technicien supérieur en chef de l'équipement, subdivision territoriale de l'Aire Bordelaise,
  - M. LACOSTE Francis, ingénieur des T.P.E., chargé de la subdivision territoriale du Sud Gironde,
  - M. MUSSEAU Alain, technicien supérieur de l'équipement, subdivision territoriale du Sud Gironde,
  - M. LEMIERE Philippe, technicien supérieur en chef de l'équipement, chargé de la subdivision territoriale de Haute Gironde,
  - M. GUICHENEY Pascal, technicien supérieur en chef de l'équipement, subdivision territoriale de Haute Gironde,
  - M. MORIN Pierre, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de la subdivision territoriale et maritime du Bassin d'Arcachon,
  - M. MORINEAU Joël, technicien supérieur en chef de l'équipement, subdivision territoriale et maritime du Bassin d'Arcachon,
    - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants intéressant leur subdivision respective et celles dont ils assurent l'intérim :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents de catégorie B et C;
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
    - G3 à G34
    - G1 bis à G19 bis
    - K1.

En cas d'absence du chef de subdivision, délégation est également donnée uniquement en matière d'application des droits des sols (G3 à G34, G1 bis à G19bis – K1) aux agents de subdivisions désignés ci-après :

- M. ARNAUD Francis, secrétaire administratif, subdivision territoriale de Haute Gironde,
- Mme BOUSQUET Valérie, secrétaire administrative, subdivision territoriale du Libournais ;
- Mme DOSPITAL Bénédicte, secrétaire administrative, subdivision territoriale de l'Aire Bordelaise,
- M. DULOU Alain, secrétaire administratif, subdivision territoriale du Sud Gironde,
- Mme JOSSE Claudine, secrétaire administrative de classe supérieure, subdivision territoriale et maritime du Bassin d'Arcachon,
- Mme MILAN Marina, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, subdivision territoriale du Médoc.
- M. GRAVE Éric, secrétaire administratif, subdivision territoriale du Médoc,
- M. REY Olivier, secrétaire administratif, subdivision territoriale du Sud Gironde,

**ARTICLE 4** - Délégation de signature est également donnée dans le cadre de leurs attributions respectives à :

- M. BROCARD Alain, agent contractuel, chargé de la subdivision du VERDON,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :  
A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.  
A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.  
C1, C2, C4 à C8 pour ce qui concerne la gestion du domaine public maritime.
- M. CAZALETS Henri, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de la cellule hydraulique,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants intéressant leur subdivision respective et celles dont ils assurent l'intérim :  
A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents de catégorie B et C.  
A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.  
C1, C2, C3, C5, C8 pour ce qui concerne la gestion du domaine public maritime.
- M. DEBINSKI Olivier, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de la cellule milieu aquatique,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants intéressant leur subdivision respective et celles dont ils assurent l'intérim :  
A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents de catégorie B et C.  
A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.  
C1, C2, C4 pour ce qui concerne la gestion du domaine public maritime.
- M. MORIN Pierre, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de la subdivision territoriale et maritime du Bassin d'Arcachon,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :  
C1, C2, C4 à C8 pour ce qui concerne la gestion du domaine public maritime.
- M. MORINEAU Joël, technicien supérieur en chef de l'équipement, subdivision territoriale et maritime du Bassin d'Arcachon,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :  
C1, C2, C4 à C8 pour ce qui concerne la gestion du domaine public maritime.

**ARTICLE 5** - Délégation de signature est également donnée dans le cadre de leurs attributions respectives à :

- M. CRIQUI Gérard, directeur régional de l'équipement adjoint,
- M. MORTEMOSQUE Pierre, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé de la division des transports routiers, circulation et sécurité à la direction régionale de l'équipement,
- et M. ELION Jean-François, attaché d'administration de l'équipement à la direction régionale de l'équipement, en l'absence de M. MORTEMOSQUE Pierre,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A1 à A16-A18 à A28 pour le personnel DDE positionné à la DRE.

- Mme PANCHAUD Marie-Christine, attachée d'administration de l'équipement, chargée de l'unité gestion du personnel,

- Mme LASNIER Odile, agent contractuel de catégorie A, chargée de l'unité gestion budgétaire des emplois-paie,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants:  
A1 à A33.

- M. DEMAISON Jean-François, agent contractuel de catégorie A, chargé du bureau des affaires juridiques et du contentieux,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
    - A36 - A37.
    - B2.
    - G43 bis – G45
    - G22 bis.
  
- M. BALZAMO Bernard, attaché d'administration de l'équipement, responsable du contentieux et adjoint au chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
    - A36 - A37.
    - B2.
    - G43 bis – G45
    - G22 bis.
  
- M. GIULIANI Pierre, délégué au service du permis de conduire,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
    - B1.
    - B2.
    - D2.
    - D5.
  
- Mme GUIMERA Sylvie, ingénieure des travaux publics de l'Etat, chargée de l'unité sécurité transports au service transports sécurité et risques,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
    - B1.
    - B2.
    - D2.
    - D5.
  
- Mme GUESDON Emmanuelle, technicien supérieur principal de l'équipement, adjointe à l'unité sécurité transports au service transports sécurité et risques,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - B1.
    - D2.
  
- Mme ROBERT Marie-Caroline, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chargée de l'unité support au service transports sécurité et risques,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
    - B1.
    - B2.

D2.

D5.

- Mme ROSE Françoise, ingénieure des travaux publics de l'Etat, chargée de l'unité risques au service transports sécurité et risques,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.

A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.

B1.

B2.

D2.

D5.

- M. MASREVERY Nicolas, attaché d'administration de l'équipement, chargé de l'unité risques 2 au service transports sécurité et risques,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.

A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.

B1.

B2.

D2.

D5.

- M. BURLON Bruno, technicien supérieur en chef de l'équipement, chef de parc,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B, C et les OPA.

A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.

A35.

- Mme FRANCA Claude, secrétaire administrative, bureau administratif du PARC,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B, C et les OPA.

A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.

A35.

En cas d'absence du chef de subdivision, ces délégations seront exercées par les adjoints :

- Mme PERELLO Gisèle, technicien supérieur en chef de l'équipement, chargée de l'unité coordination administrative et financière et appui de l'ingénierie au service urbanisme, aménagement et développement local,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants:

B10 à B17.

- Mme PICHENOT Josiane, secrétaire administrative, en cas d'absence de Mme PERELLO Gisèle,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants:

B14 à B17.

- M. Olivier HERSENT, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de l'unité aménagement 1 de la Division de l'Aire Bordelaise,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.

A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.

- M. BACHE Philippe, contractuel A, chargé de l'unité urbanisme aménagement 2 de la Division de l'Aire Bordelaise,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
- Mme AIROLDI Florence, secrétaire administrative, chargée du secrétariat technique de la Division Gironde Intérieure. En son absence la délégation sera exercée exclusivement par le fonctionnaire chargé de l'intérim,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
- Mme MAUBERT-SBILE Karine, ingénieure des travaux publics de l'Etat, chargée de l'unité Aménagement Nord et chargée de l'unité Aménagement Sud par intérim de la Division Gironde Intérieure,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
- Mme CERVERA-NERIN, adjointe à l'unité aménagement du libournais de la Division Gironde Intérieure,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
- Mme HERSENT Carolyne, secrétaire administrative des services déconcentrés, chargée du secrétariat technique de la Division Littorale,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
- M. MOLENAT Jean-Pierre, agent contractuel, chargé du bureau tourisme de la Division Littorale,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - G35 à G42 partielle
    - G1 bis à G19 bis : ces délégations étant limitées aux autorisations concernant les terrains de camping et de caravanage et les P.R.L.
- Mme TINCHON Annie, secrétaire administrative de classe exceptionnelle des services extérieurs adjointe au bureau tourisme de la Division Littorale,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants:
    - G35 à G42 partielle
    - G1 bis à G19 bis : ces délégations étant limitées aux autorisations concernant les terrains de camping et de caravanage et les P.R.L.
- Mme PARAT Dominique, secrétaire administrative de classe supérieure, chargée du bureau administratif et comptable au service de l'habitat, de la ville et des quartiers,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.
    - A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.
- Mme BRELOT Danièle, agent contractuel, chargée du bureau financement du logement social au service de l'habitat, de la ville et des quartiers,
  - pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :
    - F9 à F22 – F27 – F30 à F32.

- Mme FARGES Françoise, technicien supérieur de l'équipement, dans l'unité aide et conseil au logement au service de l'habitat, de la ville et des quartiers,  
pour les matières reprises sous le numéro de code suivant :  
F28.
- Mme STORA Virginie, attachée d'administration de l'équipement, chargée de l'unité aide et conseil au logement au service de l'habitat, de la ville et des quartiers,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :  
F1 – F2 – F23 à F28.
- M. CHENE Didier, attaché d'administration de l'équipement, chargé du bureau financement de l'habitat ancien, au service de l'habitat, de la ville et des quartiers,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :  
F3 à F8 – F26.
- M. DEMAY Michel, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé de l'unité études politique de l'habitat au service de l'habitat, de la ville et des quartiers,  
pour les matières reprises sous les numéros de code suivants : A9.
- Mme DARDENNE Valérie, attachée d'administration de l'équipement, chargée de l'unité commande publique,
- Mme DUPUCH Claudine, technicien supérieur en chef de l'équipement, chargée de l'unité conditions et outils de travail,
- M. DUPUCH Francis, technicien supérieur en chef de l'équipement, chargé de l'unité contrôle de gestion,
- M. HINAULT Didier, attaché d'administration de l'équipement, chargé de l'unité financière et comptable,
- Mme KAMPMEYER Flora, secrétaire administrative, chargée de l'unité assistance du secrétariat général,
- M. PEYRELONGUE Olivier, attaché d'administration de l'équipement, chargé de l'unité informatique,
- Mme PORTMANN Elisabeth, médecin de prévention,
- Mme PUGNERE Christine, chargée d'études documentaires, chargée de l'unité documentation archives,
- Mme RIGAUD Danielle, conseillère sociale territoriale responsable de la région Aquitaine,

pour les matières reprises sous les numéros de code suivants :

A9 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT pour les agents des catégories B et C.

A27 partielle, cette délégation étant limitée à l'octroi de congés annuels et jours RTT.

**ARTICLE 6** - La signature des bénéficiaires de la présente délégation, lorsqu'elle est apposée sur les documents écrits doit être précédée de la mention "Pour le Préfet, le Directeur Départemental de l'Équipement, délégué".

*Le Directeur Départemental de l'Équipement de la Gironde*

**Signé**

**Michel DUVETTE**

